

SUMMARY OF THE CODE OF ETHICS

Basic Principles

We (the providers of health care and social services) and you (the user of those services*) have obligations toward one another. The basic principles, as outlined in the Code of Ethics, call for respect for one another and an obligation on our part to always protect your independence and best interests. These standards reflect our commitment to acting respectfully and professionally in the course of our duties.

Respect includes care that:

- is safe
- benefits you
- is respectful of your wishes honours your independence
- is provided in privacy / confidentially
- conforms to the principles of justice

Your Rights

We will work together as partners to ensure that you understand your health issues and are aware of your care options. This includes providing you with all of the relevant information; ensuring that you understand the risks and benefits of a proposed test, treatment or service; offering you polite and simple explanations; and making sure that you feel free to ask questions and receive answers before any final decisions are made.

Our Commitment

Our commitment is to provide care of the highest quality by working together. This guiding value is based on scientific research, as well as respect for the choices and independence of the user. Care

is provided in a setting that is honest, private and safe. We are committed to keeping ALL USER INFORMATION strictly confidential. Information will be shared only with family members or relatives after your permission has been obtained. In obtaining permission, we always base our understanding on your ability to give consent, or on the need to obtain consent from your legal decision-maker. If you cannot make a decision for yourself, your mandate, living will or advance directive[†] will guide the care team to *your chosen decision-maker, who will then make decisions for you based on your wishes and instructions.*

About End-of-Life Care

End-of-life care is a natural part of life and must be provided in a manner that ensures your dignity and respect until the end. End-of-life care often involves keeping an individual as comfortable as possible until the end of life. At the individual's request, this type of care may also entail providing medical assistance in dying.

Conclusion

Fundamental to the Code of Ethics are the values of respect, dignity, care of the highest quality, open and honest communication, and ensuring that you are aware, comfortable and informed about promoting your choices and independence. You are entitled to have these objectives met, without feeling that you have been subjected in any way whatsoever to discrimination, bias or judgment. In this way, we strive to ensure that you receive health care and social services of the highest quality.

WE ARE PARTNERS IN CARE

Support

Any complaints about health care or social services, should be addressed to the Local Commissioner of Complaints and Quality of Service at 514-340-8222, extension 25833. Any questions about the CIUSSS West-Central Montreal Code of Ethics can be addressed to the Office of Clinical Ethics at 514-340-8222, extension 23928.

For the full version of the Code of Ethics, please visit www.ciuss-centreouestmtl.gouv.qc.ca.

*The term "user" refers to a patient (receiving acute care), a resident (in a residence or nursing home), or a client (community service), according to the mission of CIUSSS West-Central Montreal.

[†]Documents that express in writing your personal wishes and instructions for care

SOMMAIRE DU CODE D'ÉTHIQUE

Principes directeurs

Nous (les prestataires de soins de santé et de services sociaux) et vous (l'usager de ces services*) avons des obligations les uns envers les autres. Les principes directeurs, tels qu'énoncés dans le Code d'éthique, établissent que nous devons nous respecter les uns les autres, et notre obligation de toujours protéger votre autonomie et d'agir dans votre meilleur intérêt. Ces normes témoignent de notre engagement à agir de façon respectueuse et professionnelle dans l'exercice de nos fonctions.

Le respect comprend des soins qui sont :

- sécuritaires
- bénéfiques
- respectent vos souhaits et protègent votre autonomie
- prodigués en privé / en toute confidentialité
- respectent le principe de justice

Vos droits

Nous collaborerons, à titre de partenaires, pour nous assurer que vous comprenez la nature de vos problèmes de santé et de bien-être et les options de soins et services possibles. C'est-à-dire que nous vous fournirons toute l'information pertinente; nous nous assurerons que vous comprenez les risques et les bénéfices d'un test, traitement ou d'un service proposé; nous vous fournirons des explications simples de façon respectueuse; et, nous nous assurerons que vous vous sentez libre de poser des questions et de recevoir des réponses avant de prendre une décision définitive.

Notre engagement

Nous nous engageons à vous prodiguer des soins de la plus grande qualité en travaillant ensemble. Cette valeur fondamentale est fondée sur la recherche scientifique, ainsi que sur le respect des choix et de l'autonomie

de l'usager. Les soins sont prodigués dans un environnement privé, honnête et sécuritaire. Nous nous engageons à garder strictement confidentielle TOUTE L'INFORMATION SUR LES USAGERS. L'information sera partagée uniquement avec les membres de votre famille ou vos proches après avoir obtenu votre consentement. Afin d'obtenir votre permission, nous fonderons toujours notre compréhension sur votre capacité à donner votre consentement, ou sur la nécessité d'obtenir le consentement du représentant légal que vous aurez désigné. Si vous êtes inapte ou incapable de prendre une décision, votre mandat en cas d'incapacité, votre testament de vie ou vos directives préalables[†] guideront l'équipe soignante qui s'en remettra à *votre décideur désigné, qui prendra les décisions nécessaires en votre nom en se fondant sur vos souhaits et vos directives.*

À propos des soins de fin de vie

Les soins de fin de vie font partie de la vie et ils doivent être prodigués d'une manière respectueuse qui protège votre dignité jusqu'à la fin de votre vie. La démarche des soins de fin de vie vise souvent à s'assurer que la personne est la plus confortable possible jusqu'à la fin de sa vie. À la demande de la personne concernée, ces soins peuvent également comprendre l'aide médicale à mourir.

Conclusion

Le Code d'éthique repose sur les valeurs fondamentales de respect, de dignité, de soins de la plus grande qualité, de communications ouvertes et franches, et sur l'assurance que vous êtes conscient, rassuré et informé de la promotion de vos choix et de votre autonomie. Il est de votre droit de vous attendre à ce que ces objectifs soient respectés, sans avoir le sentiment d'avoir été soumis à toute forme de discrimination, de préjugé ou d'opinion. C'est ainsi que nous nous assurons que vous receviez des soins de santé de la plus grande qualité.

ENSEMBLE, NOUS SOMMES DES PARTENAIRES DANS LA PRESTATION DES SOINS ET DES SERVICES

Appui

Pour déposer une plainte à propos des soins de santé ou des services sociaux, veuillez vous adresser au Commissaire aux plaintes et à la qualité du service local, au numéro 514-340-8222, poste 25833. Toute question relative au Code d'éthique du CIUSSS du Centre Ouest-de-l'Île-de-Montréal peut être adressée au Bureau d'éthique clinique, au numéro 514-340-8222, poste 23928.

Pour la version intégrale du Code d'éthique, veuillez consulter le www.ciuss-centreouestmtl.gouv.qc.ca.

* Le terme « usager » fait référence soit aux patients (soins aigus), aux résidents (résidence ou centre d'hébergement en soins de longue durée), ou aux clients (services communautaires), conformément à la mission du CIUSSS.

† Documents exprimant par écrit vos souhaits et directives de soins personnels.